

ÉDITORIAL

Une conférence pour la paix en Palestine

Dr Zeina el Tibi
Présidente déléguée

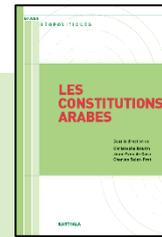
Sans doute n'est-il pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. En tout cas, il faut se féliciter de l'initiative de la France visant à faire en sorte que la question de Palestine, c'est à dire un aspect fondamental de la paix au Proche-Orient ne soit pas oubliée et reste sur l'agenda international.

À la suite de la réunion ministérielle du 3 juin 2016, les délégations de 75 pays et organisations internationales (États membres du G20 dont les 5 membres permanents du conseil de sécurité, nations membres de l'Union européenne, Pays de la Ligue arabe et de l'Organisation de la conférence islamique) se sont rencontrées à Paris, le 15 janvier 2017, afin de réaffirmer leur soutien au règlement juste, durable et global du conflit israélo-palestinien. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de mettre fin à l'occupation israélienne et de faire respecter le droit du peuple palestinien à créer un État palestinien indépendant. Ils ont donc rappelé que le seul moyen de parvenir à une paix durable était une solution négociée avec deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Ils ont donc souligné que « la solution des deux États négociée devait respecter les aspirations légitimes des deux parties, y compris le droit des Palestiniens à un État et à la souveraineté, mettre fin complètement à l'occupation commencée en 1967, répondre aux besoins de sécurité d'Israël et résoudre toutes les questions relatives au statut final sur le fondement des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité des Nations Unies, et ils ont également rappelé les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. » La conférence a également salué l'importance de l'Initiative arabe de paix de 2002 « comme cadre global pour le règlement du conflit israélo-arabe, contribuant ainsi à la paix et à la sécurité de la région ». De fait, le plan de paix arabe est la seule proposition crédible et sérieuse qui soit actuellement sur la table des négociations.

Le texte final appelle Israéliens et Palestiniens « à démontrer leur engagement pour la solution à deux États, et à s'abstenir d'actions unilatérales qui préjugeraient du résultat de la négociation, notamment sur les frontières, Jérusalem, les réfugiés », précisant que, si de telles actions étaient entreprises, les signataires « ne les reconnaîtront pas ». Il s'agit là d'une réponse, certes indirecte, à la déclaration du président élu des États-Unis, Donald Trump, en faveur d'un transfert de l'ambassade de son pays de Tel Aviv à Jérusalem. C'est donc une mise en garde contre les effets dévastateurs d'un tel transfert qui se ferait au mépris du droit international et créerait une grave situation de crise, comme l'a souligné le président sortant, Barak Obama, dans son dernier discours en tant que président des États Unis d'Amérique.

Plus qu'un acte symbolique la conférence réunie par la France a répondu à un double objectif.

D'une part, il s'agit de rappeler les grands principes d'une paix juste et durable qui est nécessaire au rétablissement de la stabilité dans la région. En effet, le drame de la Palestine reste la matrice de toutes les frustrations et des colères du peuple arabe et des musulmans du monde entier qui sont profondément humiliés de constater que la communauté internationale se montre incapable de faire respecter le droit international. (suite, page 2)



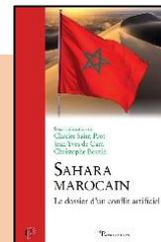
Récente parution

L'intérêt d'une réflexion sur la situation politique et institutionnelle dans le monde arabe, après la phase d'agitation que certains ont cru pouvoir appeler « printemps arabe », est manifeste.

Le présent ouvrage propose une analyse des évolutions de chacun des 22 États de la Ligue arabe. Au rappel des principales dispositions constitutionnelles s'ajoutent une présentation du cadre politique, une analyse de la pratique institutionnelle et un bilan des avancées ou des blocages.

Direction de Christophe Boutin, Jean-Yves de Cara et Charles Saint-Prot. Avec les contributions de : Emilio Dabed, Michel Degoffe, Michel de Guillenchmidt, Alain Laquière, Philippe Lauvaux, Frédéric Pons, Michel Raimbaud, Thierry Raimbaud, Frédéric Rouvillois.

Les constitutions arabes, 342 pages, 24 euros, éditions Karthala.



Sahara marocain

Plus de quarante ans après la Marche Verte du 6 novembre 1975, qui a clos la question de la colonisation des provinces du sud marocain par l'Espagne en permettant leur restitution au Royaume chérifien, une analyse d'envergure est devenue nécessaire sur la persistance du conflit sur le Sahara marocain. Ce conflit a été créé de toutes pièces par l'Algérie et le bloc communiste. Désinformation, propagande, provocations, campagnes ciblées d'intoxication, toutes les méthodes bien connues de l'activisme totalitaire continuent à fonctionner pour faire survivre un conflit artificiel, devenu l'un des principaux facteurs de déstabilisation de la zone sahélo-saharienne du fait du dynamisme des groupes terroristes auxquels sont désormais liés certains séparatistes.

Éditions du Cerf, 2016, 320 pages, 20 €

D'autre part, la conférence a permis de répondre aux provocations de l'État d'Israël qui, par un politique de colonisation intensive, tente de rendre impossible la libération des territoires palestiniens occupés en 1967. À cet égard, le vote de la résolution 2334 du conseil de sécurité adoptée le 23 décembre 2016 par 14 voix et une abstention a clairement dénoncé la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens occupés a recueilli et mis l'accent sur le fait que la construction et l'extension des colonies illégales mettent gravement en danger la viabilité de la solution à deux États. Le texte de cette résolution s'inscrit dans la lignée de la résolution 465, adoptée en 1980, qui dénonçait déjà l'extension des colonies, jugées illégales. Hélas sans grands résultats puisque, cinquante ans après l'occupation de la Cisjordanie par Israël (en 1967) perdue et le nombre de colons s'élève désormais à 590 000 en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Les négociations bilatérales sont un leurre

Selon un diplomate cité par le quotidien *Le Monde*, il s'agissait donc de « *graver dans le marbre les grands principes avant une période lourde d'incertitudes* ». Par ailleurs, malgré les précautions diplomatiques mises en avant, l'initiative de Paris répond à l'objectif de redonner la main à la communauté internationale, laquelle, comme nous le faisait remarquer un responsable arabe, « *a fait naître le problème en créant Israël en 1947 et doit donc s'employer à le résoudre aujourd'hui* ».

On sait que la France a toujours privilégié une solution passant par une conférence internationale car il est clair que les prétendues négociations bilatérales sont un leurre. En effet comment peut-on négocier entre un colosse et un nain ? La force prime le droit. Et celui qui a la force, Israël, ne veut manifestement pas de la paix. D'autant que le soi-disant parrain américain a toujours été de parti-pris et ne s'est jamais comporté en arbitre impartial. L'élection de Donald Trump ne devrait pas modifier les choses. Bien au contraire si l'on en juge à ses premières déclarations. C'est pourquoi la France soutient l'idée d'une conférence internationale destinée à trouver une solution. C'est le seul moyen d'avancer dans l'intérêt de toutes les parties, y compris de l'État d'Israël qui ne peut éternellement camper sur la position de dirigeants extrémistes qui jouent avec le feu.

Zeina el Tibi



L'île de Tromelin génère un potentiel économique exceptionnel avec ses 280 000 km² de zone économique exclusive (ZEE).

ACTIVITÉS

Crédit photo : Sandro Weltin / Conseil de l'Europe



> 24-25 novembre 2016 à Lisbonne

Zeina el Tibi et Charles Saint-Prot ont participé au Forum de Lisbonne du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe sur le thème « [Migration et droits humains : comment structurer une réponse collective efficace ? Outils de prévention et connaissances partagées dans l'espace méditerranée et européen](#) ». Zeina el Tibi a participé à la table ronde « *L'accès aux droits ; réussite de l'intégration* ».

> 30 novembre au Sénat

L'OEG a organisé un petit-déjeuner débat au Sénat à l'occasion de la parution de l'ouvrage « *Les constitutions arabes* », collection « *Études géopolitiques* » aux éditions Karthala.

> Appel pour l'île de Tromelin

En soutien à l'action du député Philippe Folliot, l'Observatoire d'études géopolitiques a lancé un appel contre la ratification du traité prévoyant de céder l'île française de Tromelin à Maurice. L'appel précise que cela créerait un précédent redoutable et mettrait en péril la sauvegarde de l'unité territoriale de la France, en particulier en menaçant ses territoires lointains qui contribuent à faire de son domaine maritime le deuxième au monde.

Signataires :

- Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG ;
- Jean-Yves de Cara, professeur de droit à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité) et à Sciences Po ;
- Christophe Boutin, professeur de droit public à l'université de Caen ;
- Thierry Rambaud, professeur de droit à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité) et à Sciences Po ;
- Nicolas Haupais, professeur de droit public à l'Université d'Orléans ;
- Stéphane Gaudin, directeur de Theatrum Belli ;
- Michel de Guillenchmidt, doyen honoraire et professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes ;
- Anne-Marie Le Pourhiet, professeur de droit public à l'Université Rennes 1 ;
- Frédéric Pons, écrivain, journaliste ;
- Zeina el Tibi, docteur en droit public, présidente déléguée de l'OEG ;
- Frédéric Rouvillois, professeur de droit public à l'Université Paris Descartes ;
- Jean-François Poli, doyen honoraire de la Faculté de droit de Corse, avocat ;
- Bruno Daugeron, professeur de droit public à l'Université Paris Descartes (Sorbonne Paris Cité) ;
- Axel Tisserand, philosophe et historien.

Finalement le gouvernement a renoncé à faire ratifier le traité.



Réflexions sur l'année 2017

Interview de Charles Saint-Prot, publiée par l'hebdomadaire *L'Expert* de Tunis (19 janvier 2017)

Quel est le bilan de l'année 2016 qui vient de s'achever ?

Charles Saint-Prot : Sur le plan international, l'année 2016 présente un bilan très mitigé. Elle a été marquée par la fin de la présidence de Barak Obama à la tête de ce qui reste la plus grande puissance du monde. De fait, le bilan d'Obama est très médiocre, il n'a rien fait pour changer le jeu obscur des États-Unis, par exemple au Proche-Orient (Palestine, Afghanistan, Irak, Syrie, etc.). Pire encore, avec ses réseaux gauchistes et l'aide d'associations comme la fondation Soros manipulant des groupes activistes, il a fomenté les événements révolutionnaires – très naïvement qualifiés de « printemps arabes ». Il faut bien constater un déclin des États-Unis, notamment au profit de leurs deux principaux concurrents : la Russie et la Chine.

En effet, grâce au volontarisme de Vladimir Poutine, la Russie est redevenue une puissance importante avec des vues hégémoniques, notamment au Proche-Orient où l'effacement des États-Unis a été accentué par l'administration Obama qui a été incapable de provoquer la chute du régime Assad et a entrepris de se rapprocher du régime des mollahs iraniens aux dépens de ses alliés arabes traditionnels. L'accord sur le programme nucléaire iranien le 24 novembre 2013, permettant de remettre Téhéran dans le jeu international au mépris du danger représenté par cet État incontrôlable est particulièrement inquiétant. Pour ce qui concerne la Chine, il est clair que Pékin a, d'une part, renforcé son statut de puissance économique et, d'autre part, décidé de s'affirmer comme une puissance hégémonique en Asie.

En revanche, l'union européenne a confirmé son inexistence politique alors que ses performances économiques des pays membres s'avèrent insatisfaisantes. Le vote des Britanniques en faveur du retrait de cette union (Brexit) a remis en question une construction artificielle qui suscite de plus en plus l'hostilité des peuples des nations européennes.

Enfin, les pays du Sud affichent pour la plupart un bilan assez consternant. Les États prétendument émergents comme le Brésil, le Mexique et, surtout, l'Afrique du Sud, sont en crise. L'Inde elle-même est encore loin de présenter une situation sereine d'autant plus que la remontée des cours des hydrocarbures ne lui est pas favorable, elle reste un pays pauvre où un quart de la population vit en dessous du seuil de pauvreté tandis que la corruption a conduit à démonétiser des milliards de billets dans des conditions précipitées qui ont paralysé l'économie.

Au sud de la Méditerranée, le chaos a régné de la Syrie à la Libye, l'Algérie restant paralysée politiquement et en crise économique du fait de la baisse des cours du pétrole, ce qui a accentué un fort mouvement de mécontentement populaire. De fait seul le Maroc semble épargné tandis que la Tunisie a encore du mal à surmonter les effets des événements de 2011.

Comment se présente l'année 2017 ?

CSP : L'année 2017 va commencer avec les premiers pas de l'administration Trump aux États-Unis. Il est clair que le caractère « atypique » de ce président pose beaucoup de questions. Il prétend redonner sa grandeur à son pays mais on peut se demander si cela relève du simple slogan ou d'un programme précis. Les grands axes de sa politique sont le protectionnisme économique et un certain désengagement sur le plan international. Sur le fond, ces options ne sont pas blâmables mais toute la question porte sur leur mise en œuvre. Trump est un partisan de ce qu'on appelle en France le patriotisme économique. Il vient de remporter un incontestable succès en incitant de grands constructeurs d'automobiles de relocaliser aux États-Unis. Maintenant, il faut bien voir que la cible du président Trump sera la Chine qui inonde le monde de produits bas de gamme fabriqués à bas prix par des salariés sous-payés. S'il engage vraiment la bataille contre la Chine, Trump va remettre en question la globalisation ultralibérale. Est-ce qu'il y est vraiment près ? C'est toute la question.

Sur le plan politique, Trump prône un désengagement de son pays - une forme d'isolationnisme - qui n'est pas réhivatoire si cela consiste à ce que Washington s'abstienne d'intervenir à tort et à travers dans les affaires des autres, avec des conséquences désastreuses comme ce fut le cas de la guerre contre l'Irak qui a livré ce pays à l'anarchie et à la domination des bandes pro-iraniennes, ou le soutien aux catastrophiques événements de 2011, qualifiés à tort de « printemps » arabes. En revanche si l'isolationnisme consiste à laisser le champ libre à des puissances hégémoniques comme la Chine ou la Russie, cela n'est gère souhaitable car nous avons besoin d'un monde équilibré où les forts ne doivent pas être trop forts, et les faibles trop faibles. Il faut un équilibre entre les puissances dans un monde dangereux : le Proche-Orient reste une poudrière du fait des crises non résolues (Palestine), des chaos (Syrie, Libye) des menaces potentielles (Algérie, activisme iranien) ; des innombrables problèmes qui s'opposent au développement de l'Afrique (mauvaise gouvernance, corruption, explosion démographique), de l'essoufflement des pays prétendument émergents (Mexique, Brésil, Afrique du Sud...)

Dans ce contexte morose, l'économie mondiale va probablement avoir de la peine à décoller. La croissance est trop faible pour espérer une reprise significative après la (...)

(...) grande récession qui a suivi la crise financière des années 2008-2009. La Chine présentée comme le moteur de l'économie mondiale est confrontée à une flambée de la dette privée et engagée dans un difficile exercice de rééquilibrage de son modèle... En réalité, partout c'est l'expectative qui prévaut.

L'union européenne a longtemps été un espace aire puissance économique et commerciale. Selon vous est-ce qu'il existe un risque de voir l'union européenne exploser après le Brexit ?

CSP : Soyons précis, l'union européenne n'est qu'un slogan et une bureaucratie. Elle ne produit rien, ne crée rien. Il y a simplement des nations avec leur économie et leur savoir-faire propres. Il est clair qu'une certaine propagande supranationale a surestimé l'attrait et l'influence de cette organisation régionale qui s'est construite sur des mauvaises bases en développant une bureaucratie tatillonne et en voulant détruire le cadre traditionnel des nations. Cette construction que l'on présentait comme une panacée a démontré ses faiblesses et les peuples ont découvert un projet hostile aux États-nations - et aux nations elles-mêmes - qui ne correspond pas à leurs attentes. Du coup, ils ne croient plus à cette forme d'union et c'est ce qui explique aussi le retrait voté par les Britanniques (Brexit) que la montée en puissance des mouvements souverainistes (c'est-à-dire nationalistes), populistes et/ou contestataires. Tous ces mouvements bénéficient du fossé qui se creuse entre la nomenclature européiste (y compris les médias) et les peuples souverainistes. En réalité, il y a un fossé entre l'idéologie supranationale libérale des eurocrates et les peuples qui ne sont pas favorables à l'ultralibéralisme. Au contraire, comme je l'expose dans un ouvrage qui paraîtra fin février aux éditions du Cerf (L'État-nation face à l'Europe des tribus) ils veulent plus d'autorité de l'État-nation pour sauvegarder le bien commun face aux intérêts particuliers.

De fait, l'union européenne est en panne comme est en panne la globalisation. En Europe, il y a de graves différends entre les conceptions des uns et des autres, par exemple sur la politique migratoire de Merkel. En 2017, les élections qui vont avoir lieu en France, en Allemagne et aux Pays Bas vont contribuer à faire adopter un profil bas aux partisans de l'eurocratie. À vrai dire, l'union européenne doit être repensée profondément. Il faut une réforme profonde laissant plus de place à la souveraineté des États et aux véritables aspirations des peuples, par exemple une majorité des peuples (78 % des Français), traumatisés par le terrorisme, veut l'abrogation ou une renégociation sérieuse de l'accord de Schengen de libre circulation des personnes.

L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique. Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot
Présidente déléguée : Zeina el Tibi
Président du Conseil scientifique : Jean-Yves de Cara
Direction des programmes : Christophe Boutin
Direction des études : Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois
Siège de l'OEG : 14 avenue d'Eylau – 75016 Paris
Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / Fax : + 33 (0) 1 77 72 64 29
Mail : etudesgeo@yahoo.com
Directrice de la publication : Zeina el Tibi - ISSN : 2106-5187

Quelles peuvent être les répercussions de tout ce qui précède sur la région sud-méditerranéenne et en particulier la Tunisie ?

CSP : Il est incontestable que les évolutions mondiales, notamment celles des pays de la rive nord de la Méditerranée, ont des répercussions sur les pays de la rive sud. La plupart de ces pays sont également affectés par des menaces ou des désordres politiques, la persistance de conflits anciens (la Palestine), voire des chaos dramatiques (Irak, Syrie, Libye), sans compter des différends inutiles comme le complot séparatiste orchestré par le régime algérien au Sahara marocain. À l'exception du Maroc qui a préservé un équilibre institutionnel et social grâce à l'institution monarchique et qui a une vision globale de l'avenir (énergie renouvelables, développement économique, politique africaine...), les pays du Sud naviguent à vue. Souvent les interventions étrangères ont été catastrophique, en particulier le jeu des États-Unis qui ont favorisé les soulèvements de 2011 et plutôt soutenu les groupes islamistes qui avaient tiré leur épingle du jeu (Égypte, Tunisie). Les pays européens ont moins de moyens consacrés à l'aide au développement et beaucoup privilégient le seul aspect sécuritaire (lutte contre le terrorisme). En réalité, en Europe, seule la France a encore une politique au sud de la Méditerranée.

Ce contexte difficile ne facilite pas les efforts de la Tunisie pour se redresser, d'autant que celle-ci doit vivre avec deux voisins difficiles : la Libye qui est livrée à l'anarchie, l'Algérie qui est une machine bouillonnante en attendant l'explosion. L'environnement international a donc un impact négatif sur la situation politique, financière et économique en Tunisie. En outre, le délitement de l'État ne permet pas de faire face efficacement à la menace terroriste dans un pays qui est hélas l'un des principaux pourvoyeurs des groupes extrémistes politico-religieux. Ce qui est inquiétant aujourd'hui c'est le malaise social dû au chômage et aux inégalités qui ont encore augmenté et nourrissent des mécontentements qui peuvent prendre une dérive inquiétante. Les priorités consistent, d'une part, à relancer l'économie d'un pays qui souffre d'un déficit structurel et a besoin d'un afflux d'investissements tardant à venir et d'autre part, consolider l'État de droit. Les deux objectifs sont liés : il n'y aura pas d'amélioration sensible en matière économique et sociale sans un ordre intérieur stable et des institutions fortes. Certes, la Tunisie a des atouts : une société civile dynamique et responsable, une administration garante de la continuité de l'État, mais la scène politique reste instable et incertaine, marquée par une certaine ambiguïté dans la mesure où il n'apparaît pas clairement quel est le programme des uns ou des autres, ni qui gouverne et qui fait partie de l'opposition. De fait, l'État manque de l'autorité nécessaire alors qu'il faut un programme de redressement clair et un agenda précis pour que l'année 2017 soit celle des réformes nécessaires. Un tel programme devrait naturellement bénéficier d'un soutien massif de la communauté internationale, notamment des pays européens, car dans cette phase délicate que connaît la Tunisie, celle-ci a moins besoin de bonnes paroles que d'une aide concrète. À l'occasion de la conférence internationale sur l'investissement « Tunisia 2020 », en novembre 2016, la France, à travers l'AFD, a donné l'exemple en signant des accords pour 1,200 milliard d'euros (dons, aides et prêts) de soutien financier dans le cadre du Plan quinquennal 2016/2020. C'est un exemple à suivre.

Propos recueillis par Sonia Chikhaoui



14 avenue d'Eylau • 75016 Paris (France)
Suivez-nous sur Twitter : [@Obsetudesgeopo](https://twitter.com/Obsetudesgeopo)